

## ATELIER RÉGIONAL

### Le rôle et les avantages des organes spécialisés dans les investigations financières et le recouvrement des avoirs

*Plateforme régionale pour l'accélération de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption en Afrique de l'Ouest et au Sahel*

**Hôtel Rhino, Saly, Sénégal  
24 et 25 octobre 2023**

#### Ordre de jour

Mardi 24 octobre – Jour 1	
8.30 - 9.00	<b>Arrivée et inscription des participants</b>
9.00 - 9.20	<b>Introduction et bienvenue aux participants</b>  Définition des objectifs de l'atelier, importance de l'utilisation de l'investigation financière dans les processus d'enquête criminelle, et déploiement de divers remèdes pour avoir un plus grand impact sur la criminalité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.  Facilitateur : <b>Wai Hong Victor Lee</b> , ONUDC
9.20 - 9.30	<b>Résumé de recommandations</b>  Récapitulatif de l'atelier sur les dimensions de genre dans la lutte contre la corruption et les recommandations développées pour les investigations financières et le recouvrement des avoirs dans le cadre de la plateforme régionale  Facilitateur : <b>Ellinore Eriksson</b> , ONUDC
9.30 – 10.00	<b>Session 1 : Fondements de l'investigation financière</b>  Présentation des éléments et des concepts de base de l'enquête financière et de la manière dont elle peut contribuer à faire progresser les enquêtes criminelles dans le cadre de la lutte contre la corruption à travers les différentes étapes de (a) la détection de la corruption, (b) le dépistage et le traitement des produits du crime,

	ainsi que (c) la confiscation des avoirs et les procédures correspondantes.  Facilitateur : <b>Wai Hong Victor Lee</b> , ONUDC
10.00 - 10.45	<b>Session 2 : Débusquer les délits de corruption</b>  Discussion pratique en groupe et séance de retour d'information sur le système de justice pénale pour la lutte contre la corruption, et en particulier sur la coopération inter-agences. La session discutera de la manière dont différentes entités ou autorités au sein d'une même juridiction en Afrique de l'Ouest et au Sahel peuvent établir des liens entre elles pour améliorer la détection des délits de corruption et l'échange de renseignements.  Facilitateur : <b>Wai Hong Victor Lee</b> , ONUDC
10.45 - 11.15	<b>Cérémonie d'ouverture</b>  Discours d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Kameldy Neldjingaye</b>, Représentant régional adjoint, Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre</li> <li>▪ <b>Babacar Ba</b>, Vice-président, Office National de lutte contre la fraude et la corruption OFNAC</li> <li>▪ <b>Pierre Giraud</b>, Magistrat de liaison régional, Ambassade de France au Sénégal et en Gambie</li> </ul>
11.15 - 11.45	<b>Pause-café et photo de famille</b>
11.45 - 12.15	<b>Session 2 (suite) : Débusquer le crime de corruption</b>  Discussion pratique en groupe et séance de retour d'information (suite)  Facilitateur : <b>Wai Hong Victor Lee</b> , ONUDC
12.15 - 12.45	<b>Session 3 : Recherche et traitement des produits du crime</b>  Dans le prolongement de la session précédente, cette session illustre l'importance de la recherche de l'origine des fonds illicites générés par les délits de corruption et examine les complications potentielles liées aux techniques courantes de dissimulation des avoirs illicites utilisées par les criminels.  Facilitateur : <b>Wai Hong Victor Lee</b> , ONUDC
12.45 - 13.45	<b>Pause déjeuner</b>

13.45 - 15.15	<p><b>Session 3 (suite) : Recherche et traitement des produits du crime</b></p> <p>Discussion pratique en groupe et session de retour d'information sur leurs pratiques au sein de leurs juridictions sur la façon de tracer les origines des gains illicites générés par le crime de corruption, et sur la façon de renforcer leurs capacités à surmonter leurs limites existantes.</p> <p>Facilitateur : <b>Wai Hong Victor Lee</b>, ONUDC</p>
15.15 - 15.30	<b>Pause-café</b>
15.30 - 16.00	<p><b>Session 4 : Blanchiment d'argent</b></p> <p>Tout en comprenant la nature de la recherche d'actifs, cette session aborde les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les techniques habituelles de dissimulation des avoirs générés par des fonds illicites (factures fictives, virements électroniques et techniques de transfert transfrontalier d'avoirs, sociétés écrans, montages juridiques et trusts)</li> <li>▪ La relation entre les infractions principales de corruption et les infractions de blanchiment d'argent qui en découlent.</li> </ul> <p>Facilitateur : <b>Wai Hong Victor Lee</b>, ONUDC</p>
16.00 - 17.00	<p><b>Session 4 (suite) : Le blanchiment d'argent</b></p> <p>Discussion pratique en groupe et séance de retour d'information sur le cadre juridique existant et les moyens d'investigation pour lutter contre le blanchiment d'argent dans leurs juridictions respectives, et identification des lacunes pour renforcer les capacités de lutte contre le blanchiment d'argent afin de dissuader les infractions de corruption sous-jacentes.</p> <p>Facilitateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Wai Hong Victor Lee</b>, ONUDC</li> <li>▪ <b>Jean-Pierre Brun</b> Banque Mondiale/Stolen Assets Recovery Initiative StAR</li> </ul>
<b>Mercredi 25 octobre – Jour 2</b>	
09.00 - 09.15	<p><b>L'arrivée des participants</b></p> <p>Récapituler les enseignements de la première journée et définir les attentes de la deuxième journée</p>
09.15 - 10.00	<b>Session 4 (suite) : Le blanchiment d'argent</b>

	<p>Discussion pratique en groupe et séance de retour d'information (suite)</p> <p>Facilitateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Wai Hong Victor Lee</b>, ONUDC</li> <li>▪ <b>Jean-Pierre Brun</b> Banque Mondiale/Stolen Assets Recovery Initiative StAR</li> </ul>
10.00 - 10.30	<b>Pause-café</b>
10.30 - 12.00	<p><b>Session 5 : Bonnes pratiques internationales dans la lutte contre la corruption avec le déploiement de l'investigation financière pendant les phases de détection de la corruption, le traçage et le traitement des produits du crime, ainsi que la confiscation d'actifs et les procédures correspondantes.</b></p> <p>Suite à la discussion et au retour d'information de la première journée, cette session vise à fournir aux participants de nouvelles perspectives et des expériences de différents pays dans la lutte contre la corruption avec le déploiement d'enquêtes financières et la façon dont ces moyens répondent aux limites et aux difficultés révélées lors de la première journée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle des unités spécialisées de la police/du ministère public ;</li> <li>• Techniques d'enquête spécifiques ;</li> <li>• Identification des biens ;</li> <li>• Saisie/gel/confiscation des avoirs ;</li> <li>• Gestion des biens saisis/gelés ;</li> <li>• Gestion et vente des biens confisqués.</li> </ul> <p>Facilitateur : <b>Jean-Pierre Brun</b> Banque Mondiale/Stolen Assets Recovery Initiative StAR</p>
12.00 - 12.30	<p><b>Session 6 : Confiscation des avoirs et procédures pertinentes</b></p> <p>Grâce aux connaissances acquises lors des sessions précédentes, cette session examine plus en détail les moyens de réduire les profits des entreprises criminelles et la manière dont le régime de blocage et de confiscation des avoirs devient un outil très puissant pour réduire les sources d'alimentation de la corruption</p> <p>Facilitateur : <b>Jean-Pierre Brun</b> Banque Mondiale/Stolen Assets Recovery Initiative StAR</p>
12.30- 13.30	<b>Pause déjeuner</b>
13.30 - 14.30	<p><b>Session 6 (suite) : Confiscation des avoirs et procédures pertinentes</b></p> <p>Discussion pratique en groupe et séance de retour d'information sur les moyens existants pour restreindre et confisquer les gains illicites sur la base de leur cadre</p>

	<p>juridique respectif et énumération des moyens et procédures exhaustifs pour confisquer les avoirs afin de punir les contrevenants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination inter-agences (fiscalité, CRF, douanes, supervision...);</li> <li>• Recours à la législation sur la fortune inexpliquée ;</li> <li>• Confiscation de la valeur ; Utilisation de présomptions.</li> </ul> <p>Facilitateur : <b>Jean-Pierre Brun</b> Banque Mondiale/Stolen Assets Recovery Initiative StAR</p>
14.30 - 15.00	<b>Pause-café</b>
15.00 - 15.30	<p><b>Session 7 : La coopération internationale et au-delà</b></p> <p>Comme la localisation des avoirs illicites peut être transfrontalière, cette session vise à fournir aux participants l'importance de la planification avancée, de la coordination et de la coopération avec d'autres juridictions dans le cas d'un plan d'actions de blocage et de confiscation d'avoirs transfrontaliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange d'informations de cellule de renseignement financier à cellule de renseignement financier (FIU à FIU) ;</li> <li>• Échange d'informations de police à police ;</li> <li>• Échange d'informations fiscales ;</li> <li>• Réseaux de récupération d'actifs (ARINs) ;</li> <li>• Forums StAR (Initiative de Récupération des Avoirs Volés) ;</li> <li>• Assistance judiciaire mutuelle (MLA).</li> </ul> <p>Facilitateur : <b>Jean-Pierre Brun</b> Banque Mondiale/Stolen Assets Recovery Initiative StAR</p>
15.30 - 17.00	<p><b>Session 8 : Travailler sur un cas pratique</b></p> <p>Pour conclure l'atelier, les participants seront divisés en groupes et joueront le rôle de procureurs pour travailler sur un cas hypothétique de corruption transfrontalière syndiquée. Les participants sont encouragés à utiliser les connaissances acquises au cours de l'atelier et à présenter un plan d'enquête de 15 minutes pour présenter l'affaire à l'aide de l'enquête financière, tout en tenant compte des éléments suivants : (a) détection de la corruption, (b) recherche et traitement des produits du crime, ainsi que (c) confiscation d'actifs et procédures pertinentes. Les questions de compétence croisée devraient également être examinées en temps utile. Les points forts et les limites du plan devraient également être abordés.</p>

	<p>Les animateurs joueront le rôle de juges pour approuver ou réfuter les plans d'investigation des participants et choisir un "gagnant" final parmi les groupes sur la base de l'intégrité, de la faisabilité et de la créativité du concept global.</p> <p>Facilitateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Jean-Pierre Brun</b> Banque Mondiale/Stolen Assets Recovery Initiative StAR</li> <li>▪ <b>Wai Hong Victor Lee</b>, ONU DC</li> </ul>
17.00 - 17.15	<b>Évaluation et cérémonie de clôture</b>